



UPTÉA CONSEIL
EXPERTISE COMPTABLE • CONSEIL EN ENTREPRISE

RESULTATS ECONOMIQUES 2019



SOMMAIRE

INTRODUCTION

I - ETUDE GENERALE

⇒ Les structures	Page 5
⇒ Les moyens de production	Page 6
⇒ L'E.B.E. et le revenu agricole par U.T.H. familiale	Page 7
⇒ L'E.B.E. et son utilisation	Page 8
⇒ Evolution des revenus et E.B.E par U.T.H. familiale : graphique - tableau - commentaire	Page 9
⇒ Evolution indices des coûts (source INSEE)	Page 18
⇒ Les marges brutes par production	
• Les marges cultures	Page 21
• Les marges animales	Page 23
• Les marges hors-sol	Page 27

II - ETUDE DES GROUPES SPECIALISES

⇒ Groupe cultures	Page 32
⇒ Groupe viande bovine	Page 42
⇒ Groupe lait de vaches	Page 54
⇒ Groupe caprins	Page 66
⇒ Groupe aviculture	Page 78
⇒ Groupe viticulture	Page 88

INTRODUCTION

Les résultats présentés dans ce document concernent les comptabilités de 12 mois tenues par UPTÉACONSEIL, clôturées en 2019.

■ L'analyse comporte deux parties :

I - L'étude des critères clés sur la totalité des comptabilités

La moyenne de l'AGC est comparée aux exploitations spécialisées.

II - L'étude plus précise des groupes spécialisés

Nous comparons la moyenne avec les quarts inférieurs et supérieurs de chaque groupe.

■ Comment définit-on le critère de spécialisation ?

La spécialisation est déterminée en fonction de la part de produit brut, avant indemnités et subventions, réalisé dans une production par rapport à la production vendue et stockée de l'exploitation, soit pour :

- ⇒ **Groupe cultures :** produit brut cultures supérieur à 70% et clôture incluant la récolte de l'année
- ⇒ **Groupe viande bovine :** produit brut viande supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe lait de vaches :** produit brut lait + animaux laitiers supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe caprins :** produit brut caprins supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe aviculture :** produit brut aviculture supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe viticulture :** produit brut viticulture supérieur à 70%

D'autres groupes spécialisés auraient pu être présentés (porcs, lapins, ovins...) mais les producteurs sont en nombre insuffisant pour pouvoir constituer des résultats significatifs.

I - ETUDE GENERALE

Dans cette partie, nous étudions les résultats moyens de l'AGC.

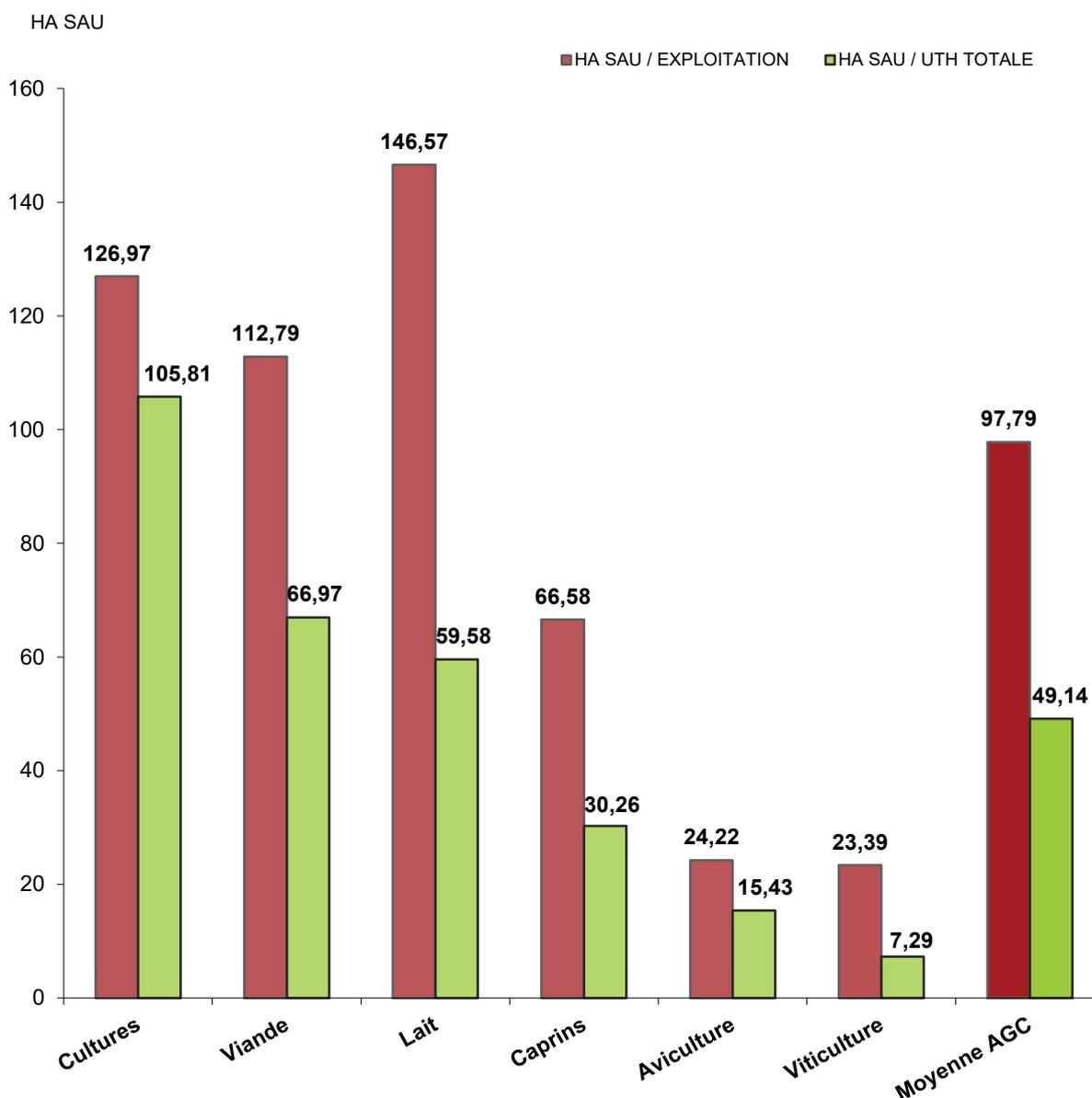
Pour cet exercice, **671** exploitations satisfont aux différents critères de sélection. Ce sont :

- ⇒ **267** E.A.R.L
- ⇒ **213** individuels
- ⇒ **152** G.A.E.C
- ⇒ **38** S.C.E.A
- ⇒ **1** autre forme sociétaire

Ces résultats moyens sont ensuite comparés aux résultats d'exploitations spécialisées.

Les résultats présentés dans le document ne sont pas établis sur un « échantillon constant » (671 exploitations sur 2019 contre 651 sur 2018). Les comparaisons pluriannuelles quant aux évolutions de structures, moyens de productions et résultats économiques et financiers sont donc à relativiser.

SURFACES



⇒ LES STRUCTURES

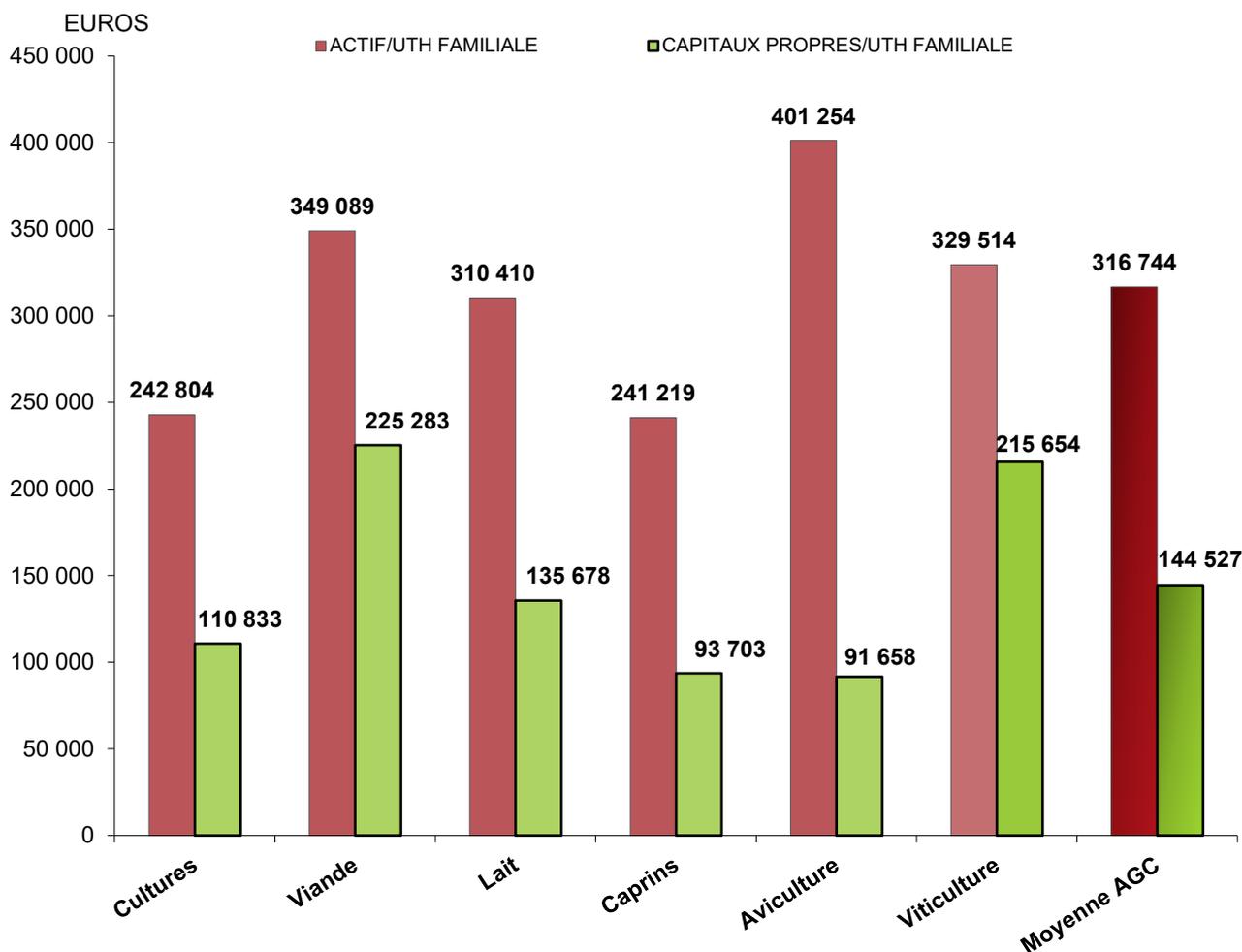
La **surface moyenne par exploitation** est de **97.79 ha** contre 95.71 ha en 2018.

La **S.A.U. / U.T.H. totale** corrige l'effet taille d'exploitation lié aux sociétés et plus particulièrement aux G.A.E.C. Elle se situe à **49.14 ha / U.T.H. totale**.

La **main d'œuvre totale** présente par exploitation est de **1.99 U.T.H. totale**. L'activité viticulture est celle qui emploie le plus de main-d'œuvre (soit 3.21 U.T.H.).

La surface des exploitations laitières est supérieure à celle des autres productions, mais lorsqu'elle est ramenée au nombre d'UTH présent, elle est inférieure à celle des spécialisés cultures et bovins viande.

ACTIF ET CAPITAUX PROPRES



⇒ LES MOYENS DE PRODUCTION

Le niveau des moyens de production présents sur l'exploitation s'exprime par la valeur de l'actif / U.T.H. familiale. Tous systèmes confondus, une exploitation nécessite **316 744 €** de moyens de production par unité de main-d'œuvre.

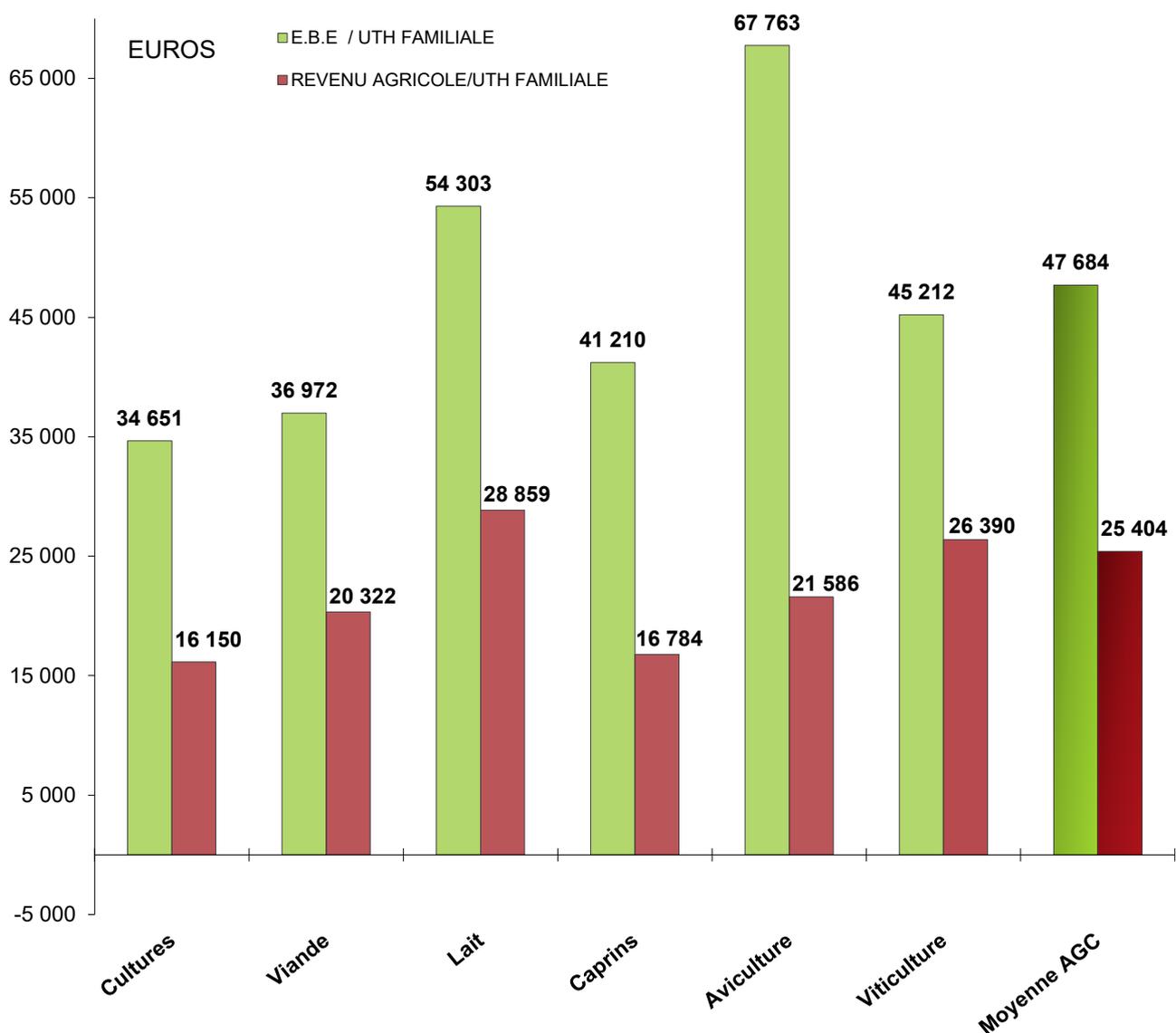
Pour le système avicole, l'actif par UTH atteint 401 000 € mais avec, pour un grand nombre d'exploitations, une partie de l'actif financée par les partenaires (stocks de volailles, aliment...). A contrario, pour le système bovin viande, l'actif mobilisé est conséquent avec une valeur de cheptel financé en grande partie par les exploitants.

En moyenne, la part des capitaux propres représente 46 % de l'actif avec des disparités très importantes selon les systèmes.

L'observation par système est la suivante :

- Cultures 46%
- Viande bovine 65%
- Lait de vache 44%
- Caprins 39%
- Aviculture 23%
- Viticulture 65%

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E) ET REVENU AGRICOLE



⇒ EBE et LE REVENU AGRICOLE / U.T.H. FAMILIALE

L'E.B.E. est de **47 684 € / U.T.H. familiale**, en 2019.

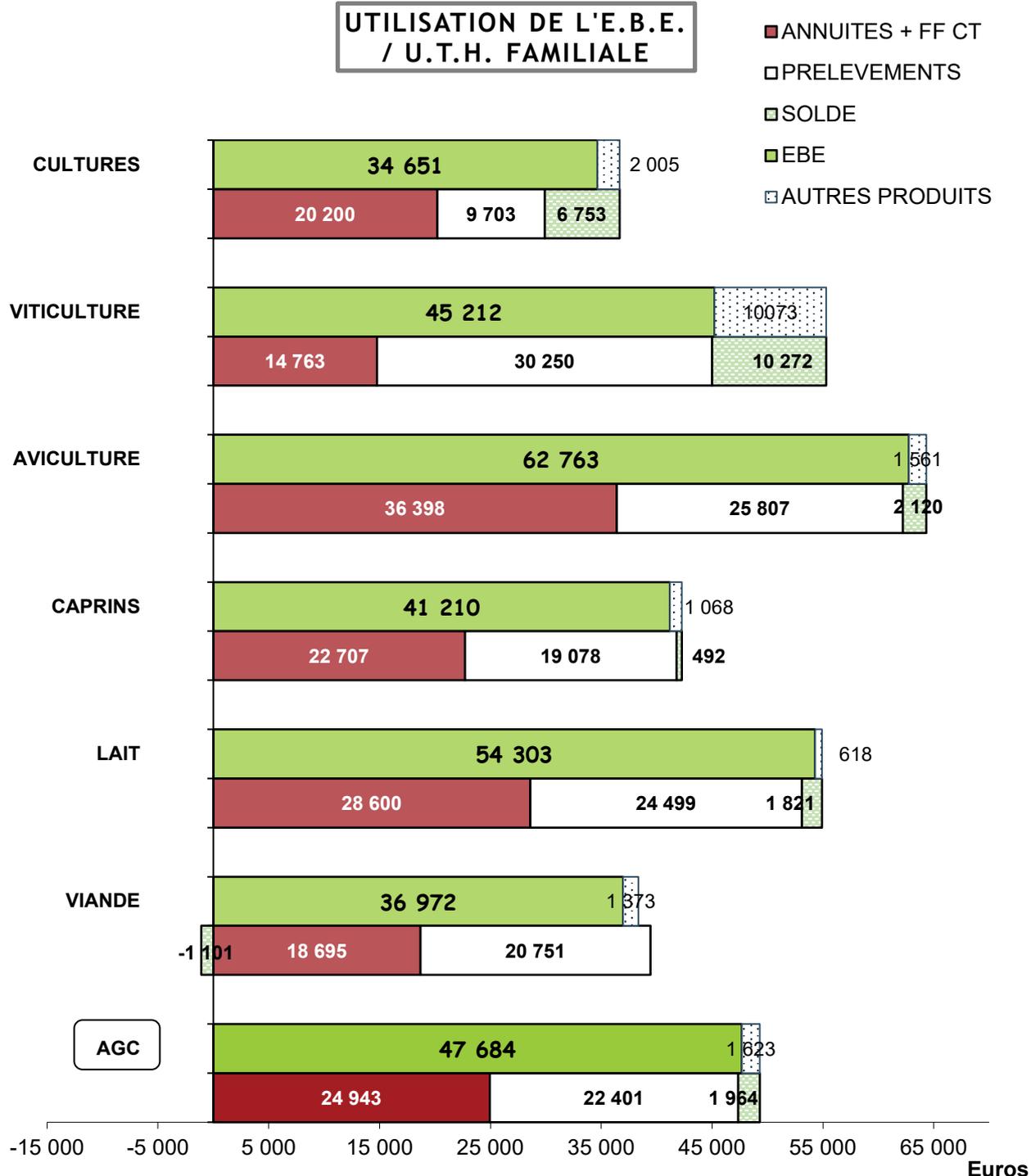
Il se situe à 68 000 € / UTH familiale pour le groupe avicole et 35 000 € / UTH pour le groupe cultures.

Le revenu agricole est extrait du compte de résultat, les rémunérations d'associés n'étant pas comprises dans les charges.

Le **revenu agricole / U.T.H. familiale** se situe en moyenne à **25 404 €**.

Le revenu agricole intègre des plus-values qui ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'EBE.

UTILISATION DE L'E.B.E. / U.T.H. FAMILIALE



⇒ L'E.B.E. ET SON UTILISATION

L'E.B.E. (Excédent Brut d'Exploitation) est la ressource d'exploitation dégagée au cours de l'exercice. C'est le résultat d'exploitation hors rémunération des associés avant amortissements, frais financiers et produits/charges exceptionnels.

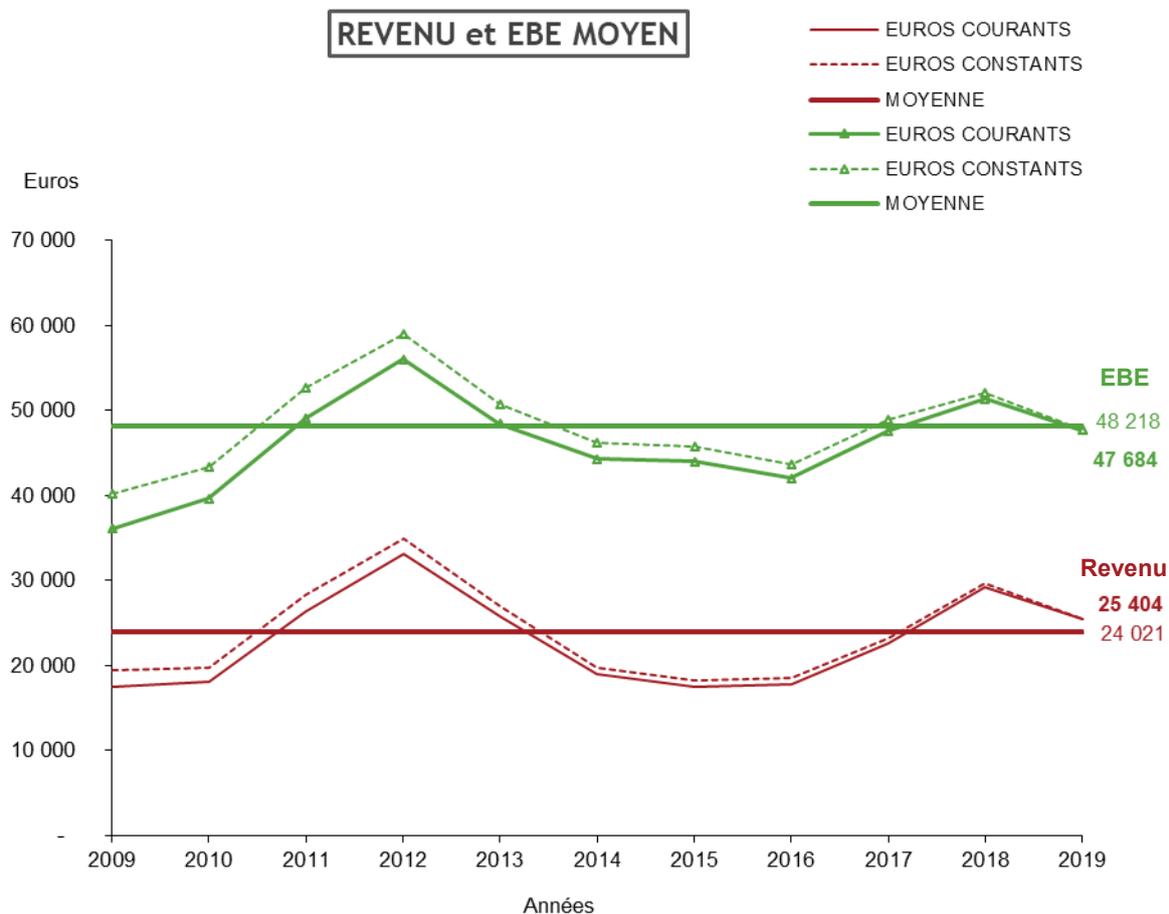
Il doit servir :

- aux remboursements du capital des emprunts et au paiement des frais financiers,
- aux prélèvements des exploitants.

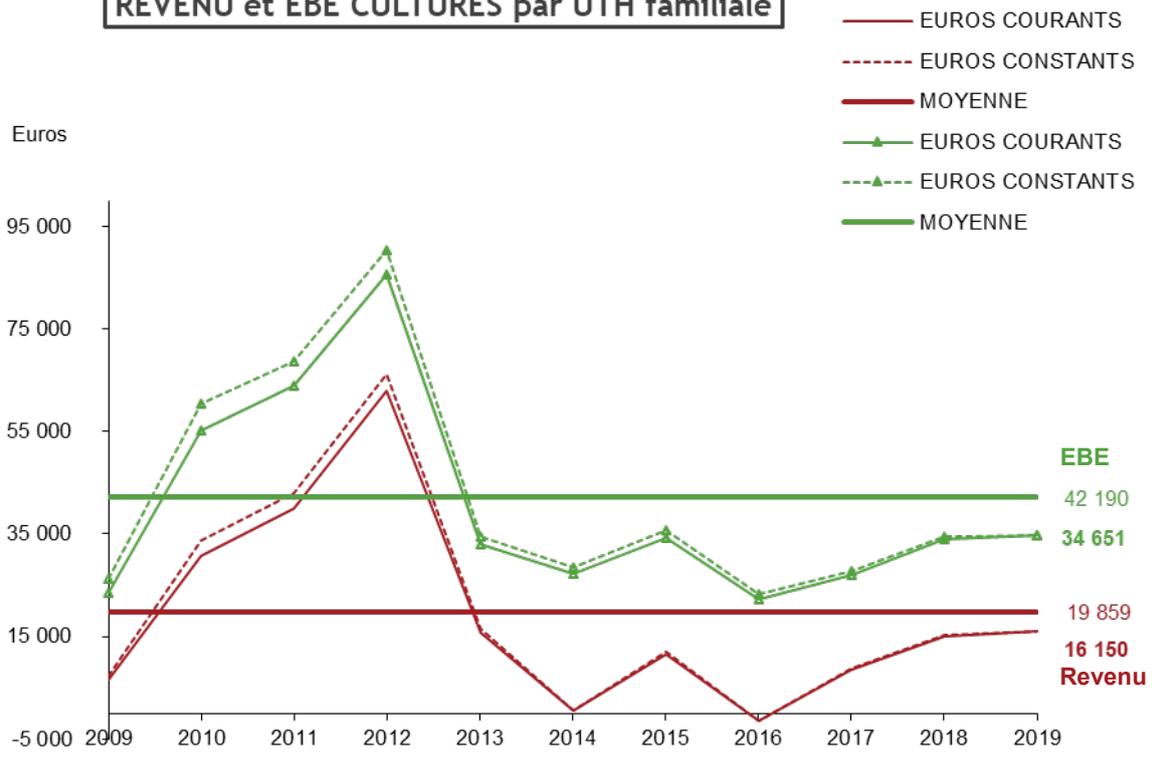
Le solde peut être utilisé pour la consolidation de la trésorerie, l'autofinancement des investissements ou du stock.

⇒ EVOLUTION DES REVENUS AGRICOLES ET DE L'E.B.E. / U.T.H. FAMILIALE

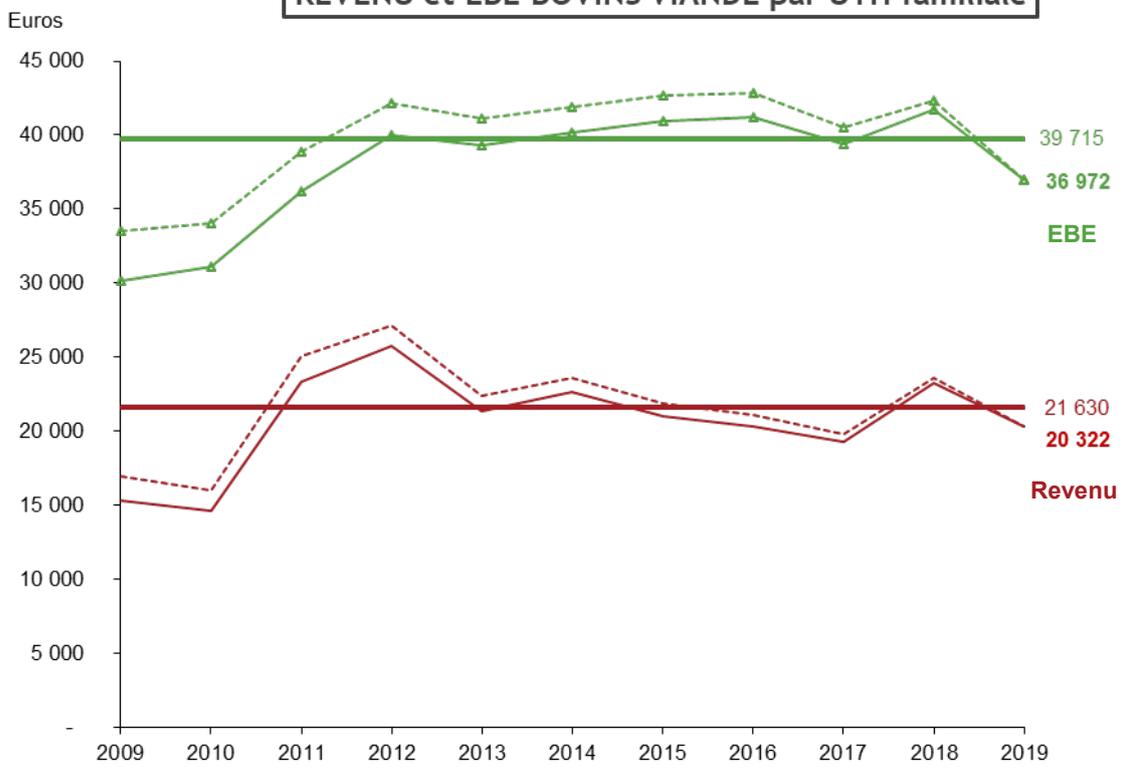
Il faut rester prudent dans l'analyse des courbes qui suivent, les exploitations constituant les groupes n'étant pas toujours les mêmes d'une année sur l'autre.

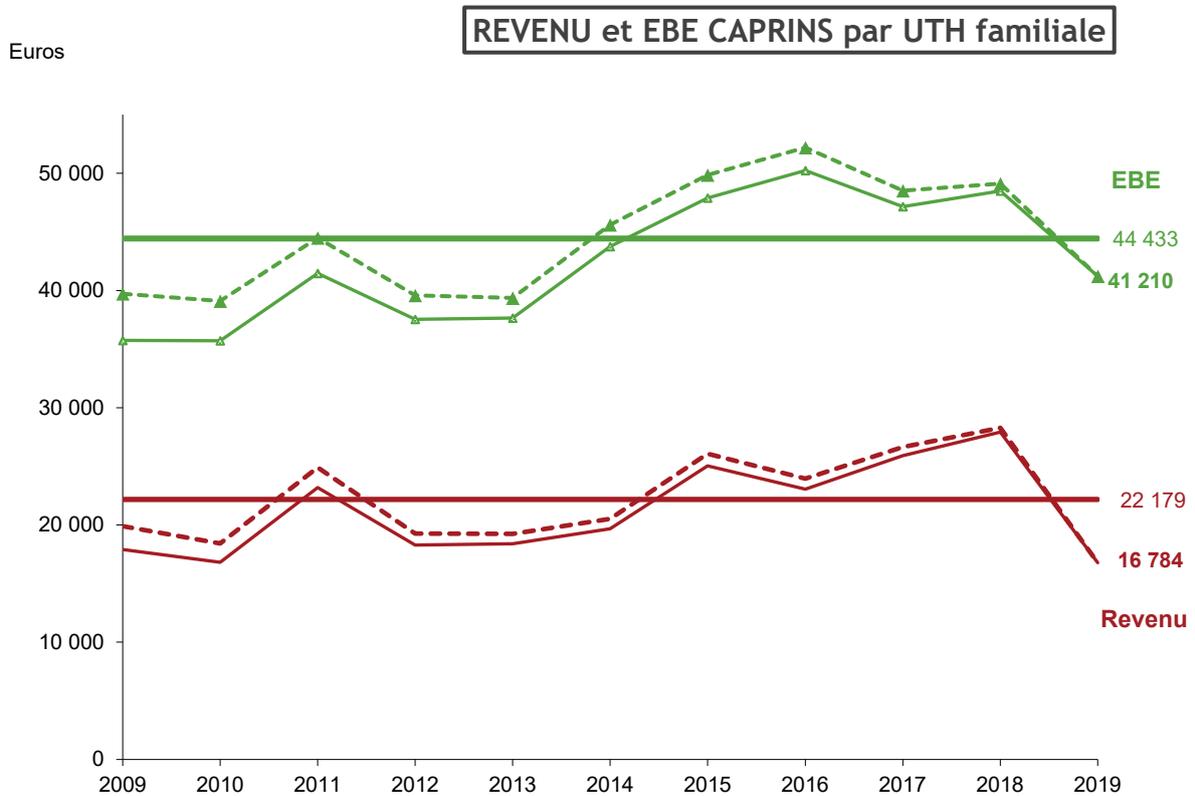
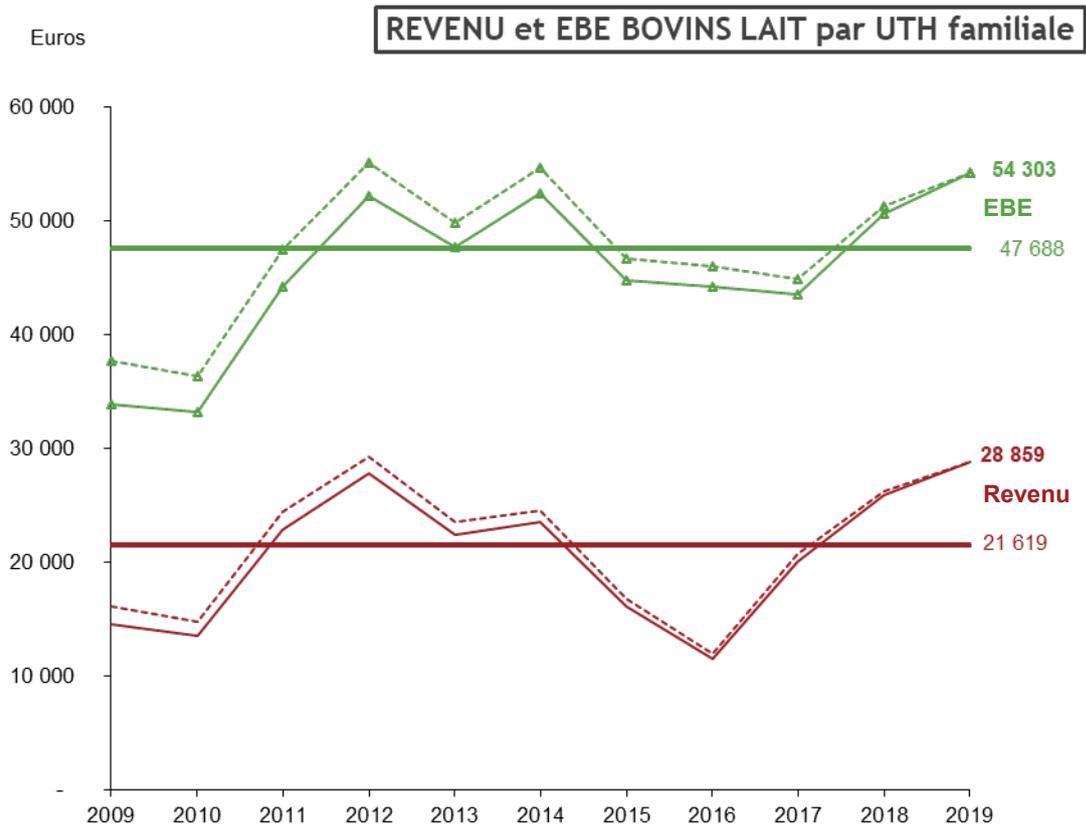


REVENU et EBE CULTURES par UTH familiale

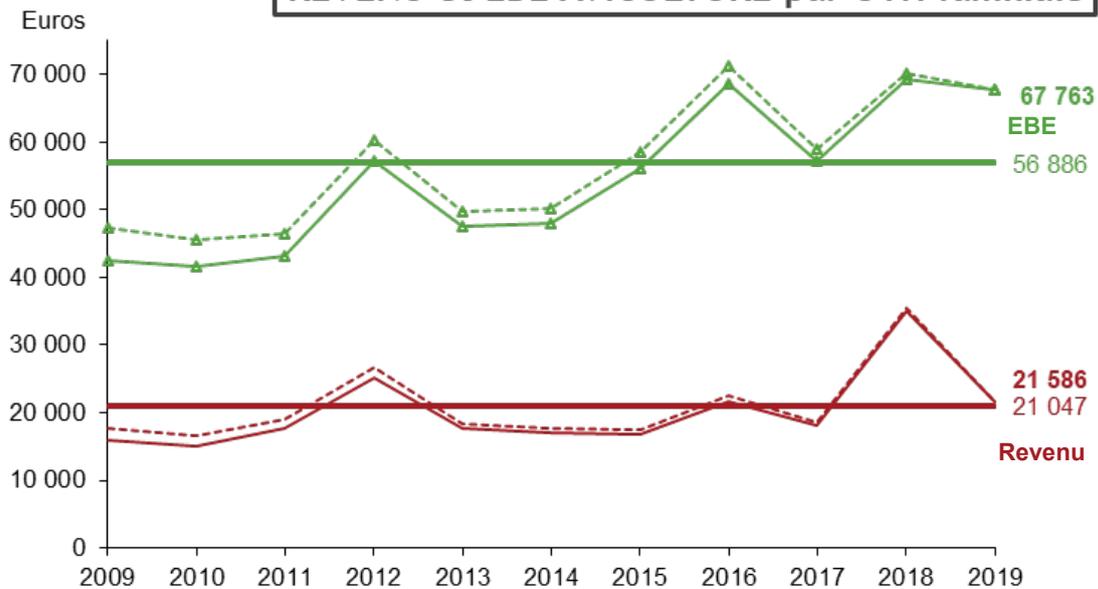


REVENU et EBE BOVINS VIANDE par UTH familiale

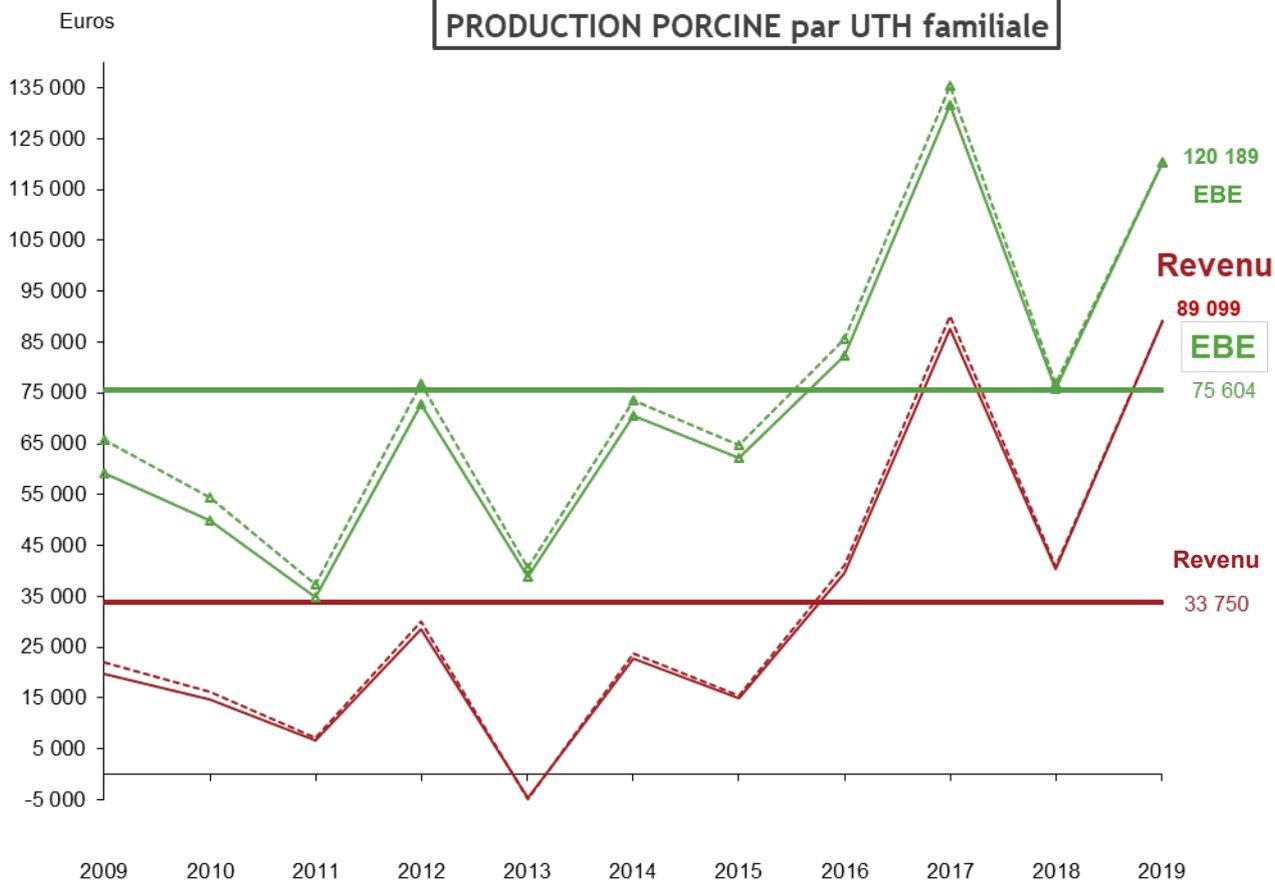




REVENU et EBE AVICULTURE par UTH familiale



REVENU et EBE PRODUCTION PORCINE par UTH familiale



➤ LE GROUPE CULTURES

L'EBE / UTH familiale progressent légèrement (+ 700 €).

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
E.B.E / U.T.H. familiale	32 910 €	27 254 €	34 297 €	22 336 €	26 896 €	33 981 €	34 651 €
Revenu agricole /U.T.H. familiale	15 867 €	641 €	11 530 €	-1 849 €	8 639 €	14 969 €	16 150 €

Le blé tendre représente près de 30 % de la surface récoltée du groupe Cultures et est donc très impactant sur les résultats du groupe. Sur cette culture, la hausse des rendements par rapport à 2018 (+ 7 q/ha) a été compensée par la baisse du prix de vente (- 16 €/t). Le produit est resté stable.

Au niveau des autres cultures on peut noter la forte amélioration du produit en colza (+ 319 €/ha) avec un très bon niveau de rendement moyen (31 q/ha) et une amélioration du prix de vente.

Les produits en maïs grain et tournesol ont diminué (baisse du prix de vente et des rendements en maïs grain, diminution du rendement en tournesol non compensé par la hausse des prix).

Nous ne constatons pas sur 2019 de baisses significatives des charges d'intrants contrairement aux années passées.

Les charges de structure augmentent de 13 €/ha sur le groupe avec notamment des hausses sur le poste « matériel » (+ 8 €/ha) et charges de personnel (+ 18 €/ha) mais avec une baisse des charges diverses (entretiens du foncier...).

Le faible niveau de prélèvements privés (9 700 €/ UTH familiale contre 18 900 € sur l'exercice précédent) a permis un respect des équilibres financiers en laissant une capacité d'autofinancement positive de 6 700 €.

➤ LE GROUPE VIANDE BOVINE

L'EBE du groupe spécialisé a chuté de près de 5 000 € et s'est établi à 37 000 € / UTH familiale.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
E.B.E / U.T.H. familiale	39 291 €	40 201 €	40 958 €	41 224 €	39 375 €	41 762 €	36 972 €
Revenu agricole /U.T.H. familiale	21 379 €	22 622 €	21 049 €	20 346 €	19 262 €	23 275 €	20 322 €

Les charges de structure ont augmenté de 1 000 € / UTH familiale quand la marge brute a diminué de 4 000 €.

La hausse des charges de structure s'explique en grande partie par la progression des frais de carburants (+ 1 500 € soit + 17 €/ha).

La baisse de la marge bovine est en partie liée à la diminution des ventes et aux progressions du coût alimentaire (coûts fourragers et concentrés).

Les annuités LMT, les frais financiers CT et les prélèvements privés n'ont pas été couverts par l'EBE. La capacité d'autofinancement est négative à – 1 100 € / UTH familiale.

On note une reprise des investissements : 22 000 € / UTH familiale en 2019 contre seulement 13 000 € sur 2018. Nous retrouvons un niveau d'investissement comparable aux années 2016 et 2017 (21 000 €).

➤ LE GROUPE LAIT DE VACHES

En comparant les groupes spécialisés 2018 et 2019 on note une progression de 3 600 € de l'EBE / UTH familiale. Il atteint 54 300 € pour 2019. Il couvre les annuités LMT, les frais financiers CT et les prélèvements privés mais sans laisser une réelle de capacité d'autofinancement (+ 1 800 €)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
E.B.E / U.T.H. familiale	47 737 €	52 498 €	44 866 €	44 291 €	43 622 €	50 676 €	54 303 €
Revenu agricole /U.T.H. familiale	22 522 €	23 606 €	16 189 €	11 610 €	20 142 €	25 917 €	28 859 €

L'évolution de l'EBE s'explique par la hausse de la marge brute du fait de la progression de la quantité de lait produite. La marge brute aux 1 000 litres est par contre restée stable à 215 € avec une hausse du prix moyen (+ 12 €/1000 litres) atténuée par la baisse du produit « bovins » et par l'augmentation du coût fourrager.

La progression des charges de structure a limité la hausse de l'EBE : hausse des charges de carburants, MSA (lié aux revenus n-1), charges de personnel et charges diverses.

L'EBE / produit (mesure l'efficacité des charges engagées) reste stable à 25 % pour le groupe spécialisé. Les écarts entre les exploitations restent conséquents même s'ils se réduisent de quelques points avec un ratio de 30 % pour les exploitations qui se situent dans le quart supérieur au niveau de l'EBE / UTH familiale et à seulement 18 % pour les exploitations se situant dans le quart inférieur.

➤ LE GROUPE CAPRINS

L'EBE / UTH familiale se situe à 41 000 €

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
E.B.E / U.T.H. familiale	37 643 €	43 755 €	47 891 €	50 234 €	47 145 €	48 496 €	41 210 €
Revenu agricole /U.T.H. familiale	18 395 €	19 683 €	25 039 €	23 041 €	25 910 €	27 923 €	16 784 €

La marge brute moyenne de l'atelier caprin est de 388 €/1000 litres avec un prix de vente du lait de 696 €/1000 litres.

Le poste « concentrés » représente une charge de 267 €/1000 litres.

Avec 22 000 € d'annuités / UTH familiale et 19 000 € de prélèvements privés, la capacité d'autofinancement nouveau est inexistante.

Le montant des investissements / UTH familiale s'est situé à 17 700 € (sur le groupe spécialisé de 2018, le montant avait atteint 40 000 € en moyenne pour les 16 exploitations mais avec une exploitation qui avait investi 400 000 €).

➤ LE GROUPE AVICULTURE

L'EBE moyen du groupe s'établit à 62 800 € / UTH familiale pour 3 340 m² exploités, soit 18,80 €/m².

Les écarts sont très conséquents entre les structures avec un quart inférieur qui se situe à 9,16 € d'EBE / UTH familiale / m².

Comme sur les années précédentes, une partie de l'EBE est générée par des ateliers complémentaires aux volailles (25 ha de SAU en moyenne avec 13 ha de cultures de vente). Les investissements ont représenté 55 000 € sur 2019 (dont 32 000 € en bâtiments) contre 34 000 € sur 2017 et 2018.

L'EBE a tout juste couvert les besoins avec un solde positif à + 2 100 € / UTH familiale.

Le niveau des prélèvements privés est en moyenne de 25 800 € / UTH familiale avec également des écarts conséquents lorsque l'on compare les structures en fonction de leur niveau d'EBE / UTH familiale : pour les structures se situant dans le quart inférieur d'EBE, le niveau de prélèvements privés est de 10 900 € ; pour les structures qui se situent dans le quart supérieur, le niveau moyen de prélèvements est de 37 700 €.

➤ LE GROUPE VITICULTURE

C'est la deuxième année où nous avons un groupe viticulture.

Contrairement à 2018 avec une récolte-record à plus de 80 hl/ha de moyenne, l'année 2019, avec du gel au printemps a fait diminuer le rendement moyen, tous vins confondus, à 44 hl, ce qui est plus proche d'un rendement « normal ».

Cependant, l'épisode de gel n'a pas impacté les exploitations de façon homogène. Ce qui explique la forte différence de rendement entre le quart inférieur et supérieur (13 hl en 2019 contre 5,33 hl en 2018).

Avec des charges relativement stables, le coût de revient est passé de 67,47 €/hl en 2018 à 142,53 €/hl en 2019.

Les volumes vendus en moûts ont diminué du fait de la diminution du volume récolté, ce qui explique la baisse de la part de vente en gros au profit de la vente directe.

Le coût de revient élevé du millésime 2019 a dégradé les résultats économiques des exploitations. La valeur en stock étant plafonnée au cours du jour, une « perte » a été constatée dès le résultat 2019 pour les exploitations touchées par le gel. De plus, au vu des 5 dernières années qui ont été marquées par plusieurs mauvaises récoltes, les indemnités d'assurances récoltes n'ont pas permis de combler la mauvaise récolte de 2019.

Malgré tout, la situation nette est restée à un niveau important, 65 % de l'actif, à 215 654 € de moyenne. Et avec un taux d'endettement à 35 %, ce qui est faible comparé aux autres productions.

➤ LES AUTRES ACTIVITES

Nous n'avons pas formé de groupes spécialisés sur les activités porcines, ovines et cunicoles, les structures spécialisées étant trop peu nombreuses pour avoir des résultats significatifs et représentatifs ; ci-dessous, nous reprenons quelques commentaires sur les marges brutes de ces différents ateliers.

● LA MARGE PORCINE

L'année 2019 a été caractérisée par un très bon niveau des cours du porc gras : 1,496 €/kg au cadran (MBP) en moyenne sur l'année civile (+ 0,300 €/kg par rapport à 2018) avec un prix défavorable à 1,165 €/kg de janvier à mi-mars 2019 puis une rapide progression pour atteindre 1,700 €/kg mi-septembre, prix qui s'est ensuite quasi-stabilisé sur la fin de l'année.

Pour les dossiers retenus dans l'analyse, 2/3 sont en clôture au 31 décembre et ont donc bénéficié d'une conjoncture très favorable. 1/3 des dossiers ont clôturé entre le 31/01 et le 30/06. Ces derniers n'ont donc bénéficié que partiellement de la conjoncture favorable de 2019.

La marge moyenne de l'ensemble s'est située à 1 246 € / truie contre 939 € sur 2018.

La dimension moyenne des exploitations constituant le groupe est plutôt conséquente avec un effectif moyen de 229 truies.

● LA MARGE OVINE

La marge ovine diminue par rapport aux années précédentes.

Elle était relativement stable et se situait à environ 85 € par brebis depuis plusieurs années. Elle n'atteint que 73 € par brebis sur 2019.

La conjoncture dégradée sur les agneaux (notamment pour ceux qui ont commercialisés sans « démarche de qualité » sur le marché de Parthenay) et la hausse du coût alimentaire (y compris SFP) expliquent cette diminution de marge.

Comme les années passées, les écarts entre la moyenne, le quart inférieur (29 €) et le quart supérieur (109 €) sont conséquents et s'expliquent en partie par :

- Le nombre d'agneaux produits par brebis (prolificité, taux de pertes...)
- La valorisation des agneaux (labels...)
- Le coût de production (coût alimentaire, suivi sanitaire, travaux par tiers)

• LA MARGE LAPINS

La marge moyenne diminue de 6 € / cage-mère et passe en dessous des 80 €.

On note une progression des frais vétérinaires de 5 € par cage-mère probablement liée aux soucis sanitaires dans les élevages (VHD, coccidiose, entérotoxémie, myxomatose...).

Les soucis sanitaires expliquent également en grande partie les très importantes disparités de résultats : la moyenne se situe à 79 € / cage-mère quand le quart inférieur est à 46 € et le quart supérieur à 129 €.

➤ CONCLUSION

L'année 2019 a été notamment caractérisée par :

- Globalement une amélioration de la marge blé tendre avec de très bons rendements mais un prix de vente en nette baisse.
- Des marges blé dur qui dépassent les 1 000 €/ha, contrairement aux années passées, avec les améliorations du rendement et du prix de vente
- De bonnes marges en colza avec également des progressions du rendement et des prix de vente
- La baisse continue des charges d'intrants constatées depuis plusieurs années n'a pas eu lieu sur 2019
- Un prix du lait en progression sur les vaches laitières
- Un produit « bovin » en baisse
- Une très forte amélioration de la conjoncture sur les porcs dès le printemps 2019
- Des marges qui se maintiennent sur la volaille
- Une conjoncture tendue sur les agneaux
- Des soucis sanitaires qui persistent dans les ateliers lapins
- Une récolte avec des rendements moyens en viticulture.

L'évolution des moyens de production / UTH progresse encore et atteint 317 000 € / UTH familiale en moyenne sur l'AGC (en intégrant la viticulture).

L'EBE couvre tout juste les besoins (prélèvements privés et annuités LMT) avec un solde légèrement positif à + 3 700 €.

Le constat est le même que sur les années passées, les problématiques de capacité à investir et de transmission demeurent importantes dans de nombreuses exploitations.

Comme pour les années passées, les résultats moyens présentés cachent de grandes disparités, et ce, même dans les groupes spécialisés : les écarts entre ceux qui ont les niveaux les plus élevés et ceux qui ont les niveaux les plus faibles sont très conséquents et lorsque l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que de nombreux facteurs (techniques, historiques, climatiques...) expliquent les écarts.

➔ EVOLUTION INDICE DES COUTS (SOURCE INSEE, BASE 2015)

